

PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
(PGMR)

Rapport annuel et bilan 2019

DÉPOSÉ AU CONSEIL EN AVRIL 2020

Préparé par Mélanie Desautels
Coordonnatrice au développement durable
MRC de Memphrémagog

TABLE DES MATIÈRES

1. MISE EN CONTEXTE	1
2. RAPPORT ANNUEL POUR LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PGMR	1
3. BILAN DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU SECTEUR RÉSIDENTIEL	2
3.1 ÉVOLUTION DE LA POPULATION PERMANENTE	2
3.2 ENFOUISSEMENT	3
3.3 MATIÈRES RECYCLABLES	3
3.4 MATIÈRES ORGANIQUES	4
3.5 RDD/TIC	5
3.6 TEXTILE	5
3.7 AUTRES MATIÈRES VALORISÉES	6
3.8 MATIÈRES GÉRÉES PAR LES MUNICIPALITÉS	7
3.9 MATIÈRES VALORISÉES	8
3.10 TAUX DE DIVERSION	9
ANNEXE 1 : RAPPORT ANNUEL POUR LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PGMR	10
ANNEXE 2 : BILAN DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2019	14

1. MISE EN CONTEXTE

Le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC de Memphrémagog, adopté en septembre 2013, est entré en vigueur le 17 janvier 2014 à la suite de l'approbation du MDDELCC. L'adoption et la mise en œuvre du PGMR s'inscrivent dans une démarche encadrée par la *Loi sur la qualité de l'environnement*.

Le PGMR cherche à améliorer la gestion des matières résiduelles produites sur le territoire. Ainsi, tout en poursuivant l'atteinte des objectifs de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* et en respectant les exigences prévues par la législation, la MRC tient à mettre en œuvre un plan de gestion adapté à la région, concret et réaliste. Le PGMR intègre un plan d'action s'échelonnant de 2013 à 2018. Il est bâti autour de quatre grandes thématiques :

- ✧ L'information, la sensibilisation et l'éducation;
- ✧ L'acquisition de connaissances;
- ✧ La gestion des matières résiduelles;
- ✧ Les collectes, services et infrastructures.

Ce PGMR est arrivé à échéance le 31 décembre 2018. En 2019, conformément à la législation applicable, la MRC a commencé le processus de révision de son PGMR. Malgré le fait qu'aucun plan d'action n'était en vigueur en 2019, plusieurs mesures en place dans le plan d'action 2013-2018 se sont poursuivies.

Dans la continuité du programme de suivi inscrit dans le PGMR, le présent document intègre un rapport annuel pour le suivi de la mise en œuvre du PGMR ainsi qu'un bilan de la gestion des matières résiduelles du secteur résidentiel pour 2019.

2. RAPPORT ANNUEL POUR LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PGMR

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a mis en place des exigences pour la redistribution de la redevance à l'élimination de matières résiduelles pour les municipalités visées par un PGMR. Le versement des remboursements prévus par le *Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles* est conditionnel à la transmission au ministère d'un rapport annuel de suivi sur la mise en œuvre des mesures prévues dans le PGMR. L'annexe 1 présente le rapport de la MRC de Memphrémagog.

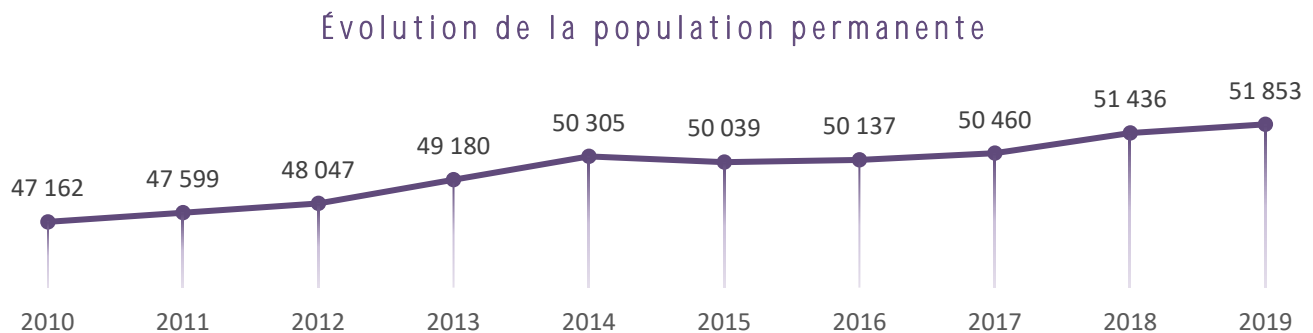
3. BILAN DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU SECTEUR RÉSIDENTIEL

Le bilan regroupe l'ensemble des données quantitatives des matières résiduelles, prises en charge principalement par les municipalités, pour le secteur résidentiel. Dans certaines municipalités, les données intègrent également des matières provenant du secteur industriel, commercial et institutionnel (ICI) lorsque ce dernier utilise les services municipaux reliés à la gestion des matières résiduelles. Il s'agit généralement de petits ICI dont les matières sont assimilables à celles du secteur résidentiel. Les résultats présentés dans le bilan permettent d'évaluer les progrès réalisés au cours des 10 dernières années, soit entre 2010 et 2019. Les données détaillées pour chacune des municipalités sont présentées à l'annexe 2.

Pour ce qui est de la municipalité de Saint-Benoît-du-Lac, regroupant uniquement les moines de l'Abbaye de Saint-Benoît-du-Lac, aucune quantité par personne n'est indiquée.

3.1 Évolution de la population permanente

La population permanente de la MRC n'a cessé de croître au cours des dernières années. Elle est passée de 47 162 personnes à 51 853 personnes en 2019, soit une augmentation de plus de 10 %. Cet accroissement peut avoir un impact sur la production de matières résiduelles.



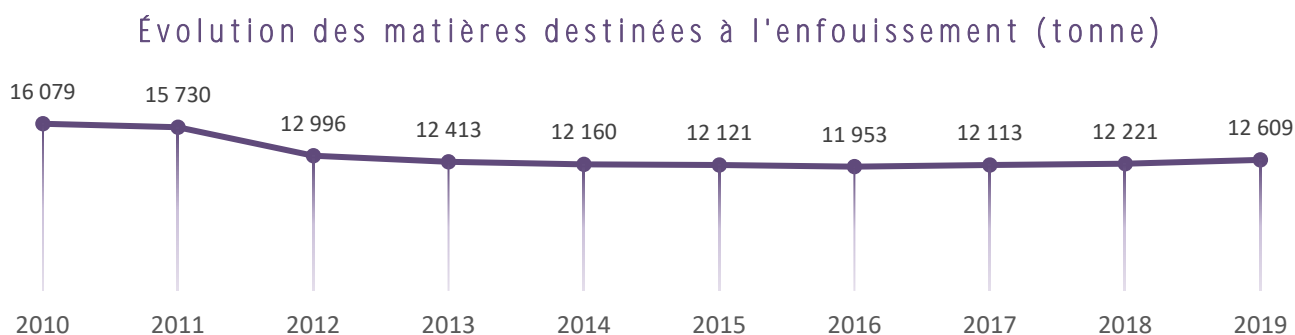
Les quantités de matières résiduelles présentées dans le rapport le sont en fonction de la population permanente seulement. Toutefois, il est important de noter que le territoire de la MRC compte une grande proportion de résidences saisonnières. En 2019, la population de villégiature est estimée à 12 968 personnes¹. Sans être présentes tout au long de l'année sur le territoire, ces personnes génèrent quand même des matières résiduelles et les services de collectes municipales desservent ces résidences secondaires.

¹ La population saisonnière est estimée en multipliant le nombre de chalets et maisons de villégiature inscrits au sommaire du rôle d'évaluation foncière pour l'année 2019 par la taille des ménages provenant du recensement 2016 de Statistique Canada.

3.2 Enfouissement

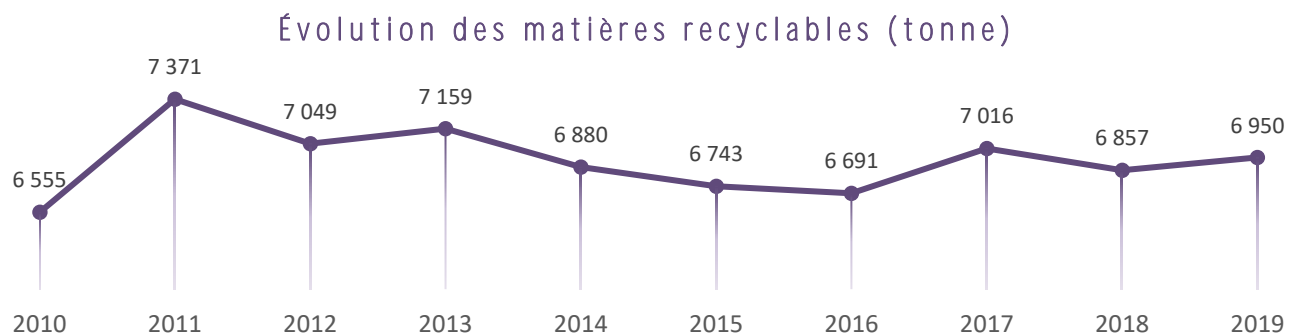
Bien que le tonnage à l'enfouissement tende à diminuer, et ce, malgré l'augmentation de la population, on note une légère tendance à la hausse depuis 2016. En 2019, l'enfouissement correspond à 243 kg/personne, soit une augmentation de 5,6 kg/personne par rapport à l'année précédente. Dans les municipalités, le taux varie de 127 à 336 kg/personne. Entre 2019 et 2018, une dizaine de municipalités ont vu leur quantité par personne augmenter. Le taux maximal atteint en 2019 (336 kg/personne) est également plus élevé que celui de 2018 (290 kg/personne).

Deux sites d'enfouissements sont utilisés par les municipalités, un à Coaticook et l'autre à Cowansville.



3.3 Matières recyclables

Après avoir constaté une tendance à la baisse entre 2011 et 2016, la quantité de matières recyclables tend à légèrement augmenter depuis. L'intégration d'ICI dans les collectes municipales peut expliquer cette tendance. En 2019, la quantité par personne était de 134 kg, soit l'équivalent de 2018. Dans les municipalités, le taux varie de 81 à 222 kg/personne.



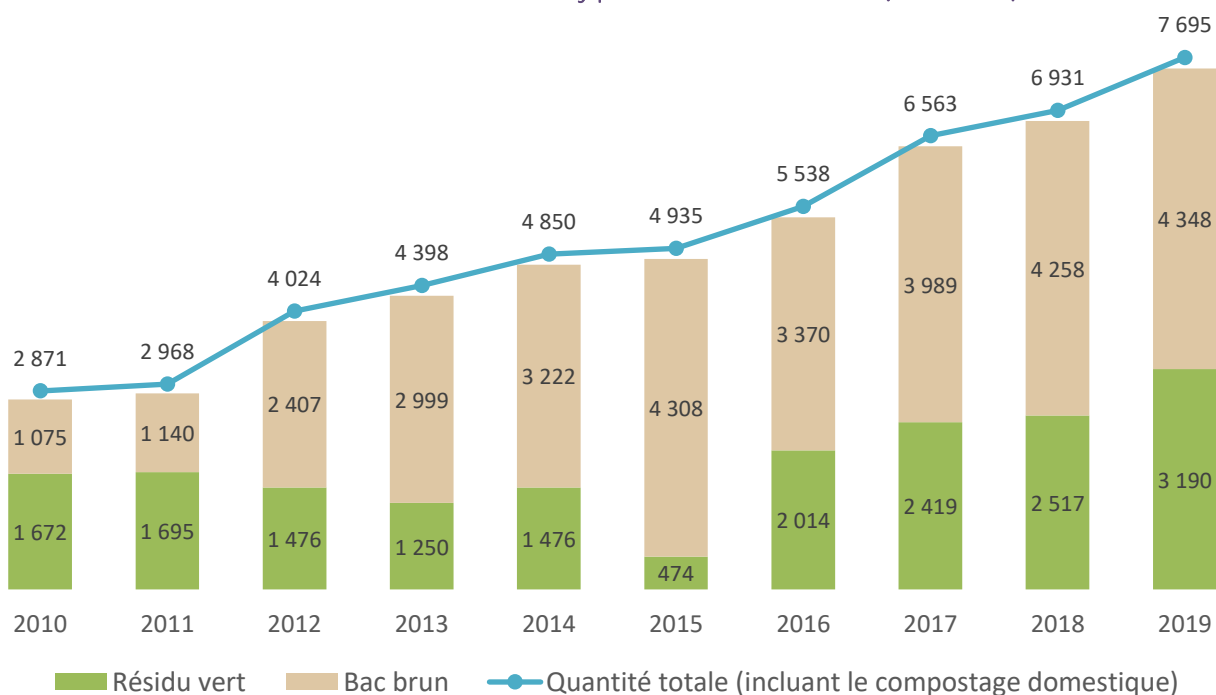
3.4 Matières organiques

En 2019, 16 municipalités du territoire de la MRC offraient un service de collecte porte-à-porte des matières organiques. Seule la municipalité de Saint-Benoît-du-Lac n’a pas de service de gestion des matières organiques. Toutefois la pratique du compostage domestique y est bien implantée et les résidus de transformation alimentaire sont récupérés pour l’alimentation animale de la ferme.

Différentes collectes de résidus verts, incluant les collectes de feuilles et de sapins de Noël, étaient aussi offertes. Les quantités valorisées reliées aux collectes de résidus verts ne sont pas toutes connues, puisque dans certains cas, les matières sont valorisées sur place ou intégrées à la collecte du bac brun. En 2019, 7 695 tonnes de matières organiques ont été valorisées, ce qui représente une augmentation de près de 11 % par rapport à l’année précédente. À l’échelle de la MRC, la quantité par personne s’établit maintenant à 148 kg. En 2019, l’accroissement de la quantité de matières organiques récupérées est plus attribuable à l’augmentation de la quantité de résidus verts qu’à celle reliée au bac brun.

La quantité par personne de matière organique mise dans le bac brun continue de varier grandement d’une municipalité à l’autre allant de 20 à 152 kg/personne. Dix municipalités se trouvent toutefois au-dessus de la moyenne calculée pour la MRC (83 kg/personne).

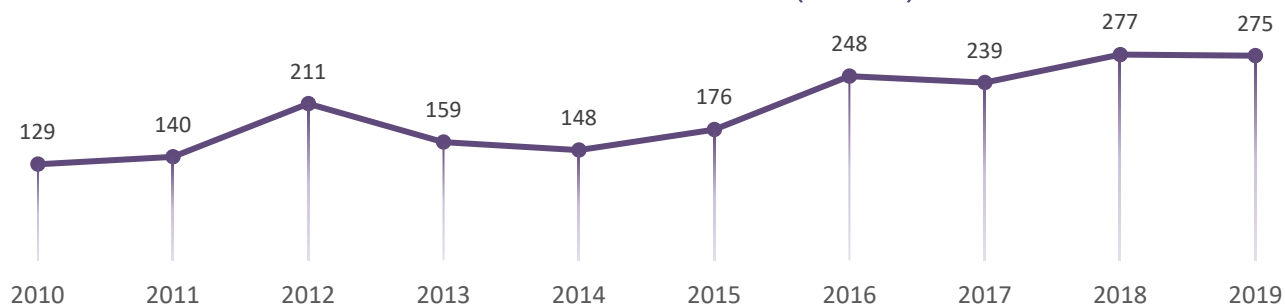
Évolution des autres types de matières (tonnes)



3.5 RDD/TIC

Les efforts se poursuivent afin de détourner les résidus domestiques dangereux (RDD) et les technologies de l'information et des communications (TIC) de l'enfouissement. En 2019, 179 tonnes de RDD et 96 tonnes de TIC ont été recueillies par des services municipaux et gérées adéquatement, soit un peu plus de 5 kg/personne. Ces données ne comprennent pas les quantités pouvant être apportées par les citoyens dans différents commerces servant de point de dépôt pour les différents programmes visant la responsabilité élargie des producteurs.

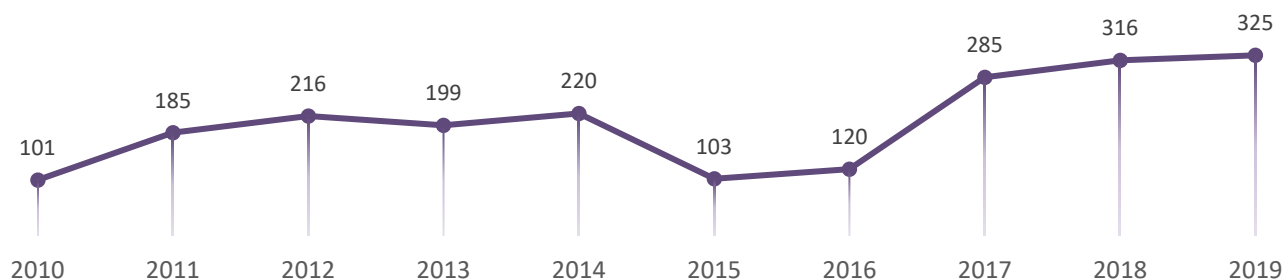
Évolution des RDD / TIC (tonne)



3.6 Textile

Concernant les textiles, il est difficile d'évaluer la quantité recueillie par les friperies et les comptoirs familiaux. Toutefois, l'organisme Récupex inc., qui récupère le textile, les vêtements et les chaussures, pèse les matières qu'il recueille sur le territoire. Compte tenu de sa fiabilité, seule cette donnée est utilisée pour dresser le portrait de l'évolution de la récupération du textile sur le territoire de la MRC. En 2015, on a noté une baisse importante de la quantité de matière recueillie par cet organisme. Depuis, la quantité de textile recueillie tend à croître, atteignant un nouveau sommet en 2019. Il faut aussi noter que d'autres services de récupération des textiles pour lesquels nous n'avons pas de données sont présents sur le territoire.

Évolution des textiles (tonne)



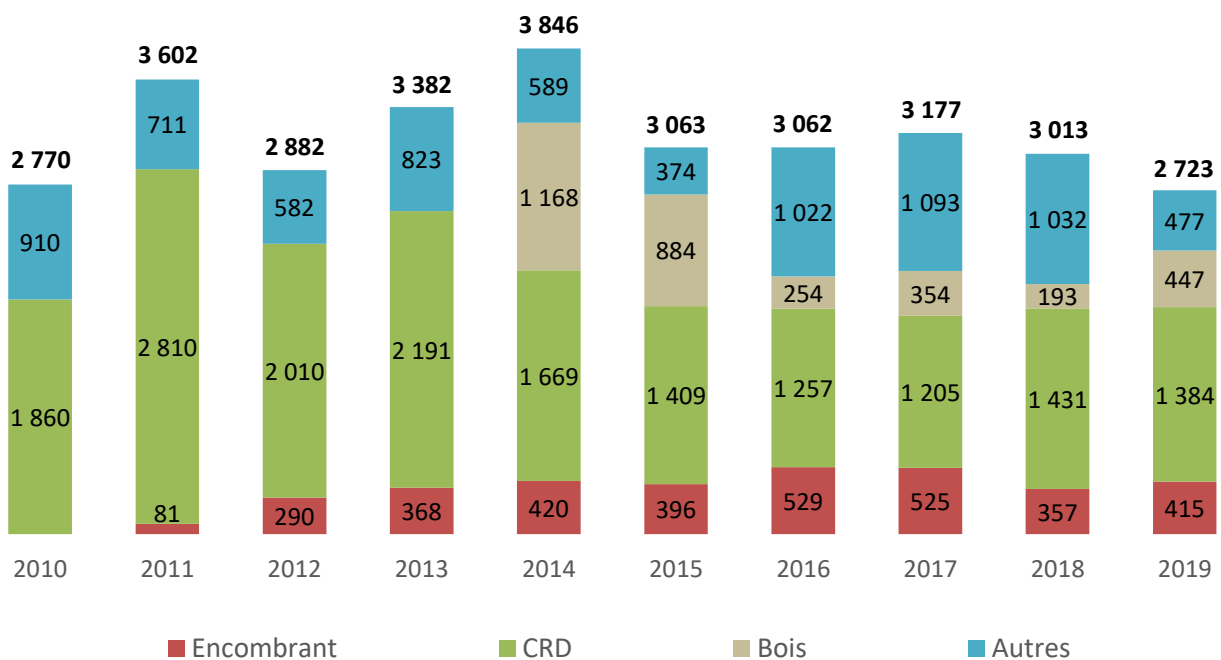
3.7 Autres matières valorisées

Pour ce qui est des autres matières, elles comprennent des résidus de construction, rénovation, démolition (CRD), du bois, des encombrants, des métaux, des pneus, des granulaires, du plastique agricole et d'autres types de matières valorisées qui transitent par les écocentres, les écocentres mobiles et la Ressourcerie des Frontières. Ces données prennent en considération uniquement les matières pour lesquelles une quantité était disponible ou pouvait être estimée. Ainsi, elles n'intègrent pas les quantités apportées par les 1 113 visites faites en 2019 par les citoyens du Canton de Hatley à l'écocentre de la Ville de Sherbrooke.

En 2014, une catégorie pour le bois a été créée dans le bilan puisque cette matière doit éventuellement être bannie de l'enfouissement par le gouvernement. Ainsi, lorsque les données disponibles concernent seulement cette matière, elles sont compilées dans cette catégorie. Il est toutefois possible de retrouver du bois dans les autres catégories ou encore au niveau des résidus verts.

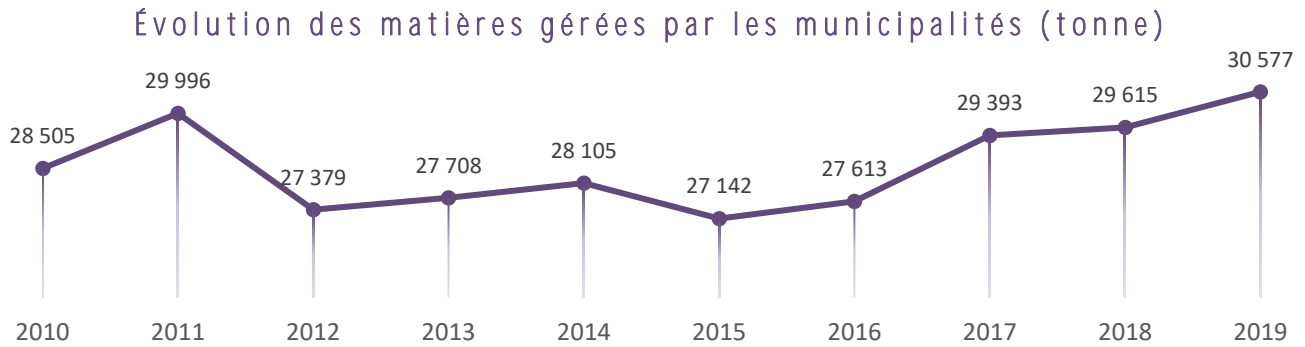
Les quantités de matières valorisées à travers ces services ont connu une légère baisse en 2019, principalement dans la catégorie « Autres », et atteignent 2 723 tonnes, soit l'équivalent de près de 53 kg/personne.

Évolution des autres types de matières (tonnes)

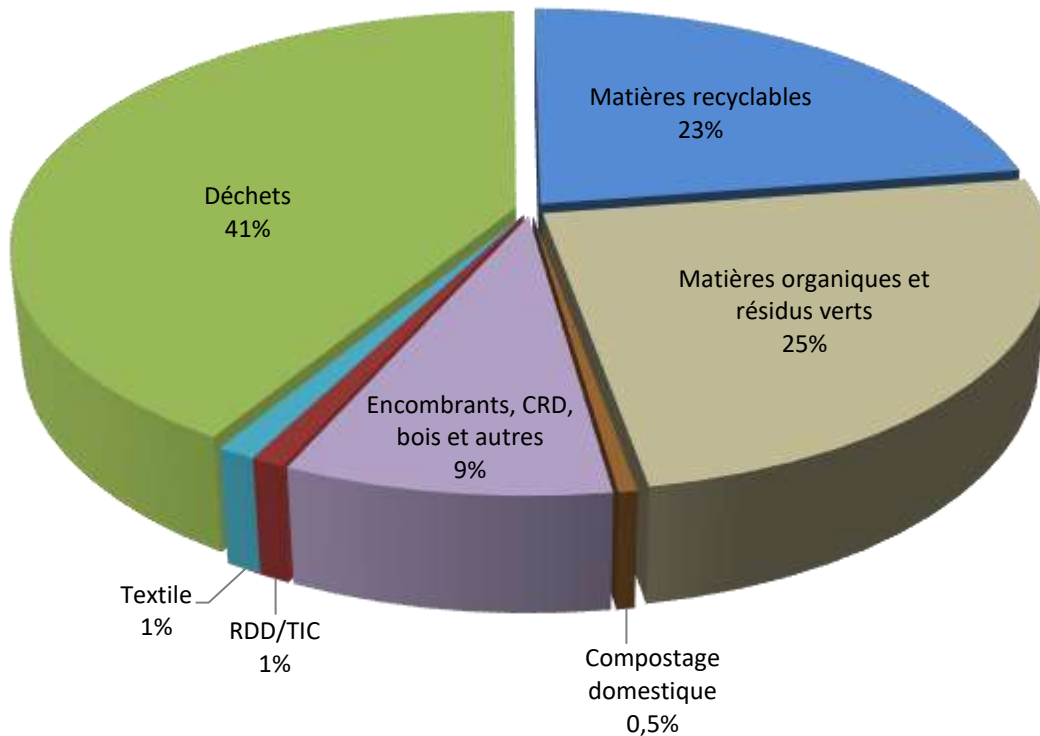


3.8 Matières gérées par les municipalités

Au regard du tonnage, la quantité de matières gérées par les municipalités a atteint un nouveau sommet en 2019 avec 30 577 tonnes, soit l'équivalent de 590 kg/personne. Les trois collectes (déchets, matières recyclables, matières organiques) recueillent 78 % de ces matières.



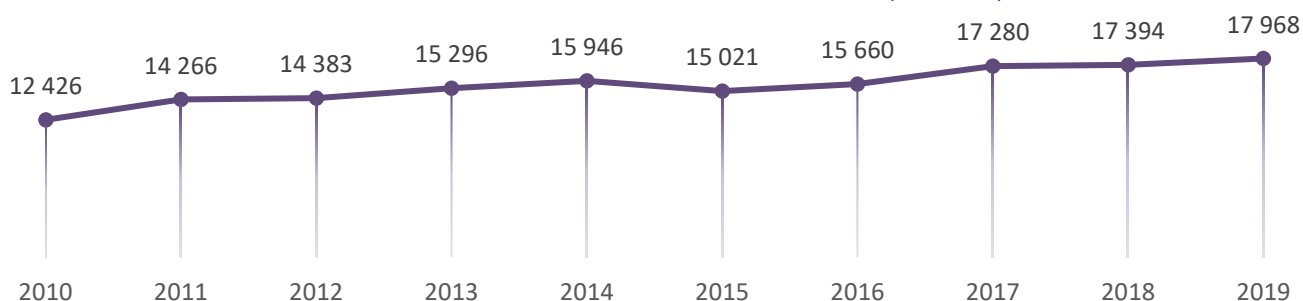
Répartition des matières gérées par les municipalités



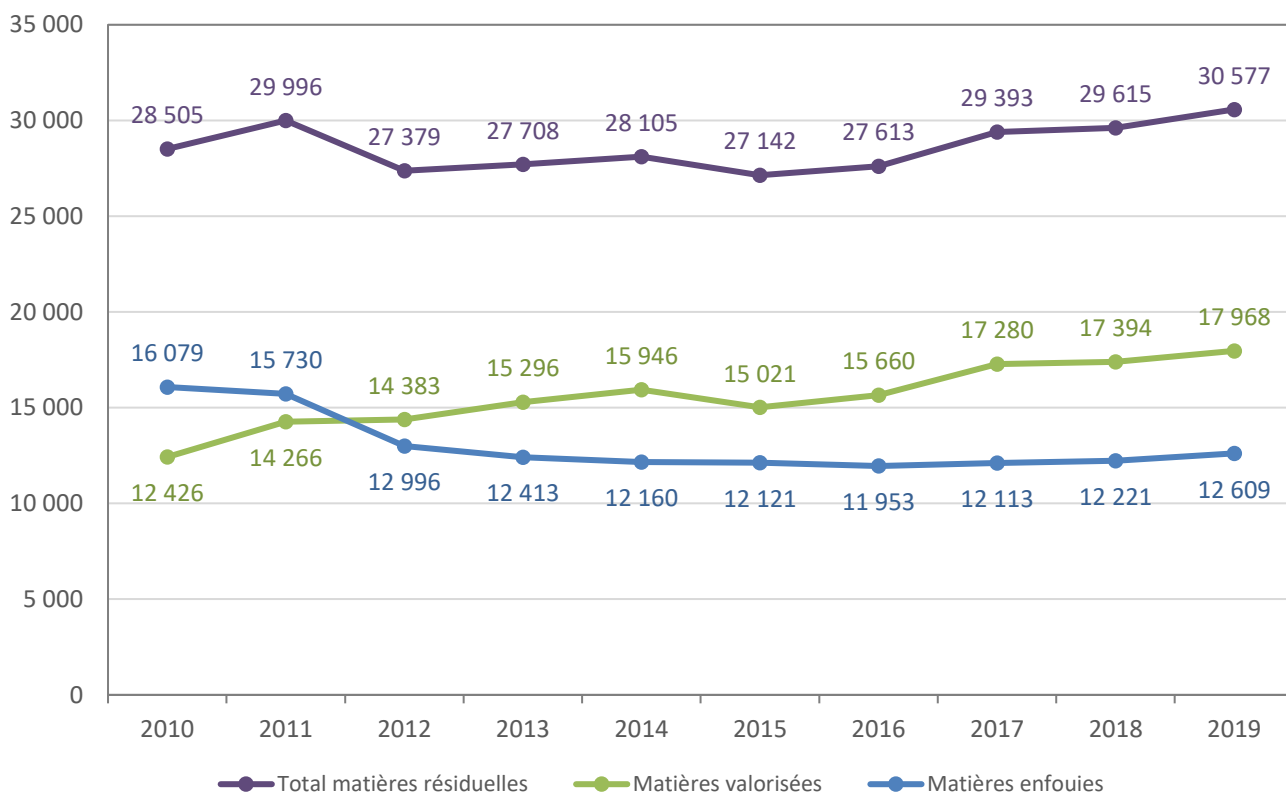
3.9 Matières valorisées

Les matières valorisées représentent 17 968 tonnes en 2019, soit 347 kg/personne. La tendance à la hausse s'est donc poursuivie en 2019 autant en ce qui concerne le tonnage que les quantités par personne. La composition des matières valorisées change au fil du temps. En 2010, le tonnage de matières valorisées était constitué à 53 % par des matières recyclables, 23 % par des matières organiques et 22 % par des résidus encombrants, du bois ou des résidus de construction, rénovation et démolition (CRD). En 2019, ces proportions sont respectivement de 39 %, 42 % et 15 %. Les matières valorisées dans la MRC sont donc constituées principalement de matières organiques.

Évolution des matières valorisées (tonne)



Évolution des quantités de matières valorisées et éliminées

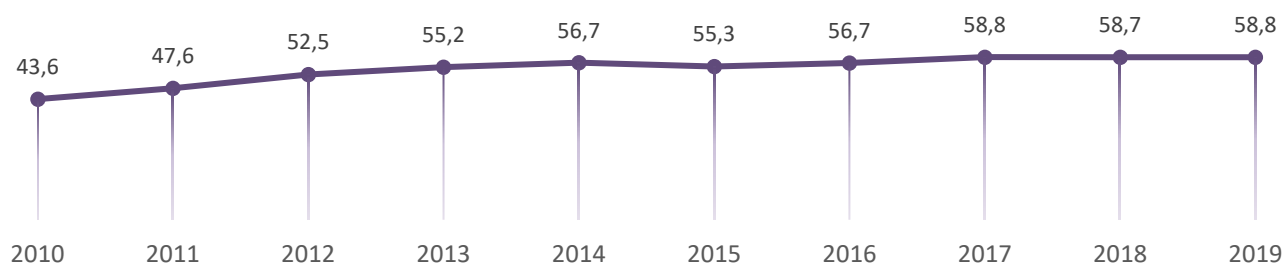


3.10 Taux de diversion

Le taux de diversion représente le rapport entre le total des matières valorisées et le total des matières gérées. Bien qu'il soit demeuré stable entre 2017 et 2019, ce taux a toutefois progressé au cours des dix dernières années. En 2019, le taux de diversion a progressé dans 10 municipalités.

La caractérisation des déchets réalisée en 2018 dans la MRC démontre qu'il est encore possible de détourner une quantité importante de matières de l'enfouissement, particulièrement les matières organiques. L'offre de services pour valoriser les matières autres que celles acceptées dans les collectes s'est également accrue et diversifiée au fil des ans. Pour s'assurer que le taux de diversion continue de croître, il sera nécessaire de poursuivre les mesures d'information, de sensibilisation et d'éducation afin d'amener les citoyens à trier adéquatement les matières résiduelles qu'ils génèrent.

Évolution du taux de diversion (%)



ANNEXE 1

Rapport annuel pour le suivi de la mise en œuvre du PGMR



Rapport annuel pour le suivi de la mise en œuvre du PGMR (aucun plan d'action en vigueur en 2019 – poursuite des mesures prévues au PGMR 2013-2018)

Avril 2020

Description de l'action	Respon- sable	Collabo- rateur	Suivi de la mise en œuvre et échéancier						Non en vigueur 2019	Commentaires <i>(note : le territoire de la MRC de Memphrémagog compte 17 municipalités)</i>	
			2013	2014	2015	2016	2017	2018			
Information, sensibilisation et éducation											
1	Mettre en place un événement annuel au cours duquel seront soulignées les réalisations des municipalités et élargir l'événement aux ICI à partir de 2015.	MRC	Municipalité CLD Association sectorielle	Réalisé	Reporté	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Le Gala des bons coups a eu lieu le 26 février 2019. Une soixantaine de personnes y ont participé et 16 projets réalisés en 2018 ont été présentés.
2	Mettre en place, par la MRC et par les municipalités, un programme annuel de sensibilisation à la gestion des matières résiduelles pour l'ensemble des secteurs.	MRC Municipalité		Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	En 2019, le microsite dédié aux matières résiduelles a été revu pour en améliorer la navigation et en actualiser le visuel. Anciennement connu sous le nom « ABC du bac », le nom a été modifié pour « ABC des bacs ». Le site intègre l'ensemble de l'information concernant la gestion des matières résiduelles ainsi qu'une page pour chacune des municipalités. Un outil de tri a été intégré sur le site et permet une recherche par type de matière et par municipalité. Il peut être consulté au www.abcdesbacs.com . Plusieurs capsules d'information et textes de sensibilisation ont été diffusés au cours de l'année. La Ville de Magog a également mis en place une campagne de sensibilisation en 2019.
	◆ Demander aux municipalités de fournir un exemple de tous leurs outils de sensibilisation à la MRC afin qu'elle devienne un lieu de partage.	MRC	Municipalité	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Non réalisé	Non réalisé		
	◆ Concevoir des outils d'information, de sensibilisation et d'éducation et créer une banque d'outils et de règlements disponibles pour les municipalités.	MRC		Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé		
	◆ Encourager la participation citoyenne dans la mise en œuvre des programmes annuels de sensibilisation.	MRC Municipalité		En continu	En continu	En continu	En continu	En continu	En continu		
3	Organiser des ateliers de travail et une tournée des municipalités afin qu'elles puissent échanger sur la gestion des matières résiduelles et partager leur expertise ainsi que leurs programmes de sensibilisation.	MRC	Municipalité		Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Au besoin, des rencontres ont eu lieu avec les responsables municipaux en gestion des matières résiduelles.

	Description de l'action	Respon- sable	Collabo- rateur	Suivi de la mise en œuvre et échéancier						Non en vigueur 2019	Commentaires <i>(note : le territoire de la MRC de Memphrémagog compte 17 municipalités)</i>
				2013	2014	2015	2016	2017	2018		
9	Mettre en place des mesures de réduction à la source (ex. : programme de financement pour des couches lavables, distribution d'un autocollant pour éviter les publicités).	Municipalité	MRC	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	En 2019, plusieurs municipalités avaient un programme de financement pour l'achat de couches lavables. Une municipalité, en plus de la MRC, offrait un programme pour les composteurs domestiques.
10	Poursuivre la réalisation et bonifier le bottin des services de récupération disponibles sur le territoire de la MRC afin de faire connaître également les différents récupérateurs œuvrant au niveau des ICI et CRD.	MRC	Municipalité ICI / CRD	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Le bottin des services de récupération a été intégré au site de la MRC dédié à la gestion des matières résiduelles (www.abcdesbacs.com) afin d'en faciliter la consultation.
	◆ Faire connaître auprès des ICI et CRD les services offerts par la MRC et les municipalités ainsi que les programmes nationaux disponibles.	MRC Municipalité	Association sectorielle	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	
	◆ Développer une section interactive sur le site Internet de la MRC pour diffuser et recevoir de l'information pour les ICI et CRD.	MRC			Abandonné						
11	Collaborer avec des associations sectorielles afin de réaliser des activités de sensibilisation pour les ICI et CRD, entre autres, pour qu'ils mettent en place des mesures de réduction à la source (ex. : limiter le suremballage) ou des plans de gestion des matières résiduelles basés sur le principe des 3RV-E.	MRC	Association sectorielle	Reporté	Partiellement réalisé	Non réalisé	Réalisé	Réalisé	Non réalisé	Réalisé	Diffusion du nouveau programme ICI ON RECYCLE + auprès des entreprises du territoire par le biais des outils de communication de la MRC pour les entreprises.
	◆ Promouvoir le programme d'attestation « ICI on recycle! » de Recyc-Québec.	CREE	MRC	Réalisé	Non réalisé	Non réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	
12	Faire connaître, aux secteurs ICI et CRD, les objectifs du PGMR découlant de la Politique québécoise.	MRC		Réalisé							
13	Mettre en place une activité annuelle de réseautage permettant aux ICI, CRD et intervenants dans la gestion des matières résiduelles de se rencontrer et d'échanger.	CLD	MRC	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Non réalisé	Non réalisé		

Description de l'action	Responsible	Collaborateur	Suivi de la mise en œuvre et échéancier						Non en vigueur 2019	Commentaires <i>(note : le territoire de la MRC de Memphrémagog compte 17 municipalités)</i>
			2013	2014	2015	2016	2017	2018		
14	Intervenir auprès du gouvernement, de la FQM et de l'UMQ pour que des mesures plus restrictives concernant le suremballage, l'utilisation de produits à contenu recyclé, la limitation de l'utilisation de la styromousse et l'obligation d'inscrire le type de plastique sur les contenants soient adoptées.	MRC		Reporté	Reporté	Réalisé	Non réalisé	Réalisé	Réalisé	La MRC a poursuivi ses démarches afin de faire connaître ses préoccupations concernant les restrictions pour l'usage de sacs compostables en lien avec les collectes de matières organiques.
15	Sensibiliser le gouvernement au fait que des données quantifiées ne sont pas disponibles pour les ICI et CRD et que l'on doit se baser sur des estimations.	MRC		Reporté	Abandonné					
16	Intervenir auprès du gouvernement, de la FQM et de l'UMQ pour que des incitatifs soient proposés afin que les ICI participent à la réalisation des objectifs gouvernementaux et régionaux.	MRC			Reporté	Réalisé				
17	Suggérer au gouvernement qu'il mette en place un projet à l'échelle nationale concernant la valorisation des couches et des culottes jetables ou qu'il donne ce mandat à l'industrie.	MRC				Non réalisé				
Acquisition de connaissances										
18	Réaliser une étude de caractérisation des déchets pour connaître leur composition afin de faire un suivi des actions mises en place et de mieux cibler les interventions.	MRC	Régie Municipalité	Réalisé	Réalisé			Non réalisé	Réalisé	
19	Réaliser une étude afin d'évaluer les possibilités de rapprocher les lieux de traitement des boues de fosses septiques afin de réduire les coûts associés au transport.	MRC	Municipalité			Non réalisé				
	◆ Prévoir des ententes avec des lieux de traitement des boues de fosses septiques plus près du territoire de la MRC, selon les résultats de l'étude.	Municipalité					En cours			
20	Réaliser une étude de cas visant à déterminer les avantages et inconvénients reliés aux différents modes de gestion des vidanges des boues de fosses septiques.	MRC	Municipalité				Réalisé			

Description de l'action	Responsible	Collaborateur	Suivi de la mise en œuvre et échéancier						Non en vigueur 2019	Commentaires <i>(note : le territoire de la MRC de Memphrémagog compte 17 municipalités)</i>	
			2013	2014	2015	2016	2017	2018			
21	Organiser un atelier de travail aux deux ans sur la valorisation des boues des stations d'épuration.	MRC	Municipalité		Non réalisé		Non réalisé		Non réalisé		
22	Réaliser un inventaire détaillé des matières résiduelles pour les secteurs ICI et CRD, car il s'agit d'un préalable nécessaire à toutes les démarches de mise en commun, d'acquisition de connaissances sur les matières pouvant s'intégrer aux collectes municipales et aux matières problématiques.	MRC	ICI / CRD		Réalisé		Non réalisé		Non réalisé		
	◆ Déterminer, en collaboration avec le secteur ICI et CRD, des objectifs intérimaires permettant d'atteindre l'objectif de valoriser 100 % des matières organiques en 2020.	MRC ICI / CRD			Non réalisé						
	◆ Élaborer un questionnaire fonctionnel pour la collecte des données qui serviront au portrait régional en fonction de la réalité des ICI et CRD.	MRC	ICI / CRD	Reporté	Abandonné						
23	Demander un avis juridique concernant la gestion des résidus de CRD et l'intégration de l'obligation de valoriser les résidus de CRD dans les règlements municipaux.	MRC			Abandonné						
	◆ Modifier les règlements municipaux afin d'obliger la valorisation des résidus de CRD lors de l'émission de permis de construction, de rénovation ou de démolition, selon les résultats de l'avis juridique.	Municipalité			Suspendu	Suspendu					
24	Mettre en place un projet de recherche et développement pour une matière sans débouché et en faire un exemple de réussite.	ICI	CLD, MRC	Reporté	Suspendu						
25	Exiger un rapport annuel de la part du MDDEFP concernant le suivi post-fermeture du site d'enfouissement sanitaire situé sur le territoire de la Ville de Magog.	MRC		Réalisé	Reporté	Réalisé	Réalisé	Non réalisé	Non réalisé		

Description de l'action	Responsible	Collaborateur	Suivi de la mise en œuvre et échéancier						Non en vigueur 2019	Commentaires <i>(note : le territoire de la MRC de Memphrémagog compte 17 municipalités)</i>	
			2013	2014	2015	2016	2017	2018			
Gestion des matières résiduelles											
26	Recueillir et diffuser des exemples de devis d'appels d'offres pour les contrats municipaux reliés à la gestion des matières résiduelles.	MRC	Municipalité UMQ, FQM		Réalisé						
27	Vérifier l'intérêt des municipalités à procéder à des appels d'offres communs pour des achats regroupés en fonction des besoins des municipalités.	MRC	Municipalité		Réalisé	Réalisé	Réalisé	Non réalisé	Non réalisé		Aucune municipalité n'a fait part de besoin en ce sens.
28	Valider les mesures permettant d'optimiser les collectes de matières résiduelles en place afin de réduire les coûts, limiter le transport et augmenter la quantité de matières collectées (ex. : regroupements de municipalités, bacs roulants, fréquence des collectes, co-collectes, collectes municipales/privées, uniformisation de l'aspect visuel des bacs, etc.).	Municipalité	MRC	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Un soutien technique est disponible pour les municipalités en fonction de leurs besoins.
29	Adopter ou modifier la réglementation municipale pour interdire de mettre dans le bac à déchets :	Municipalité	MRC UMQ, FQM								En attente des orientations gouvernementales.
	◆ Le papier et le carton recyclable;	Municipalité		Suspendu							
	◆ Le bois;	Municipalité			Suspendu						
	◆ Les matières organiques (débuter les modifications).	Municipalité							Suspendu		
30	Favoriser les partenariats entre les municipalités pour optimiser les accès aux services d'écocentres.	Municipalité	MRC	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	En 2019, 9 partenariats sont en application : <ul style="list-style-type: none"> • Ville de Magog : 7 municipalités ont accès à l'écocentre • Canton de Potton : 1 municipalité a accès à l'écocentre • Ville de Sherbrooke : 1 municipalité a accès à l'écocentre
31	Intégrer une obligation de valoriser les résidus de béton, de brique et d'asphalte ainsi que le bois dans les contrats municipaux.	Municipalité				Partiellement réalisé					
32	Favoriser le regroupement d'entreprises pour leur permettre de négocier de meilleurs tarifs, mettre en commun certaines matières ou procéder à des appels d'offres communs.	ICI / CRD Association sectorielle	CLD MRC		Suspendu	Suspendu	Non réalisé	Non réalisé	Non réalisé		

	Description de l'action	Respon- sable	Collabo- rateur	Suivi de la mise en œuvre et échéancier						Non en vigueur	Commentaires <i>(note : le territoire de la MRC de Memphrémagog compte 17 municipalités)</i>
				2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	
33	Développer une synergie dans les parcs industriels pour que des résidus industriels servent de matières premières pour d'autres entreprises.	CLD	ICI		Suspendu	Suspendu	Non réalisé	Non réalisé	Non réalisé	Réalisé	La MRC participe aux activités régionales de Synergie Estrie.
Collectes, services et infrastructures											
34	Offrir dans toutes les municipalités de la MRC un service de collecte pour les matières organiques du secteur résidentiel.	Municipalité			Partiellement réalisé	Partiellement réalisé	Partiellement réalisé	Partiellement réalisé	Réalisé	Réalisé	En 2019, une collecte de matières organiques est disponible dans 16 des 17 municipalités de la MRC. Seule la municipalité de Saint-Benoît-du-Lac, constituée uniquement des moines de l'abbaye, n'a pas implanté une collecte des matières organiques.
35	Mettre en place des collectes de résidus verts, particulièrement dans les municipalités qui n'ont pas encore pris en charge les matières organiques.	Municipalité			Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Une collecte de résidus verts (feuilles mortes et/ou arbres de Noël) est disponible dans 9 municipalités.
36	Mettre en place des collectes ponctuelles pour le bois (meubles, bois de construction, branches, etc.).	Municipalité			Partiellement réalisé	Partiellement réalisé	Partiellement réalisé	Partiellement réalisé	Partiellement réalisé		
37	Prévoir des collectes séparées de celles des déchets pour les encombrants afin de favoriser la valorisation de ces matières.	Municipalité				Partiellement réalisé	Partiellement réalisé	Partiellement réalisé	Partiellement réalisé	Partiel- lement réalisé	En 2019, 15 des 17 municipalités avaient une collecte des résidus encombrants séparée de la collecte des déchets.
38	Organiser des collectes ponctuelles de résidus domestiques dangereux (RDD) et TIC.	Municipalité	MRC	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Une collecte de RDD est organisée pour les municipalités membres de la RIGDSC. Le service est aussi offert aux écocentres du Canton de Potton, du Canton d'Orford et à celui de la Ville de Magog ainsi que lors des écocentres mobiles organisés par deux municipalités.
39	Organiser des écocentres mobiles dans les municipalités.	Municipalité	MRC	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Deux municipalités ont organisé des écocentres mobiles en 2019.
40	Rendre disponibles dans les lieux publics et lors d'événements des équipements pour la collecte des matières recyclables et des matières organiques.	Municipalité	MRC		Partiellement réalisé	Partiellement réalisé	Partiellement réalisé	Partiellement réalisé	Partiellement réalisé		
41	Évaluer la possibilité de mettre en place un programme pour la récupération de plastique souple (plastique agricole ou d'ICI).	UPA Municipalité	MRC		Partiellement réalisé	Partiellement réalisé	Partiellement réalisé	Partiellement réalisé	Partiellement réalisé	Partiel- lement réalisé	En 2019, 5 municipalités offrent un service pour la récupération des plastiques agricoles. Une de ces municipalités recueille également le plastique provenant de marinas.
42	Ouvrir deux nouveaux écocentres permanents sur le territoire de la MRC.	Municipalité	MRC			Réalisé		Non réalisé			

	Description de l'action	Respon- sable	Collabo- rateur	Suivi de la mise en œuvre et échéancier						Non en vigueur 2019	Commentaires <i>(note : le territoire de la MRC de Memphrémagog compte 17 municipalités)</i>
				2013	2014	2015	2016	2017	2018		
43	Évaluer le nombre de points de dépôt nécessaires pour assurer la proximité des services de récupération de RDD.	MRC	Municipalité	Reporté	Reporté	Réalisé					
	◊ Rendre accessibles des points de dépôt pour les matières couvertes par les programmes liés à la responsabilité élargie des producteurs.	Municipalité	MRC		Partiellement réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé		
44	Évaluer la pertinence de mettre en place une ressourcerie ou des entreprises d'économie sociale et supporter les initiatives locales faites à ce niveau afin de favoriser la valorisation de certaines matières.	Municipalité CLD	MRC	En cours	En cours	En cours	En cours	Réalisé	Réalisé	Réalisé	En 2019, la Ressourcerie des Frontières fournissait un service de gestion des encombrants à 11 des 17 municipalités du territoire.
45	Encourager la mise en place de nouveaux points de dépôt permettant la récupération des vêtements et textiles.	Municipalité	Organisme		Partiellement réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé		
46	Mettre en place un composteur modulaire dans la municipalité du Canton de Potton afin de faire une gestion locale des matières organiques.	Canton de Potton	MRC Municipalité		En cours	Abandonné					
47	Implanter une usine de biométhanisation à la Ville de Magog permettant de traiter les matières organiques et les boues municipales.	Ville de Magog	MRC Municipalité		Abandonné						
48	Permettre l'accès des ICI et CRD aux écocentres pour les volumes comparables au secteur résidentiel et assurer la proximité de ces services.	Municipalité			Partiellement réalisé	Partiellement réalisé	Partiellement réalisé	Partiellement réalisé	Partiellement réalisé	Partiellement réalisé	Dans 13 municipalités, les ICI ont accès à un service d'écocentre. Des frais peuvent s'appliquer pour certaines matières.
49	Permettre aux ICI de participer aux collectes municipales pour les matières et les quantités générées comparables au secteur résidentiel (ex. : matières organiques).	Municipalité			Partiellement réalisé	Partiellement réalisé	Partiellement réalisé	Partiellement réalisé	Partiellement réalisé	Partiellement réalisé	Une partie des ICI a accès aux services de collecte municipale.
50	Offrir une collaboration aux ICI, par le biais d'une personne-ressource, pour ce qui est de la gestion des matières résiduelles, la formation du personnel, la disponibilité des services.	Association sectorielle	MRC Municipalité			Suspendu	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	En 2016, la MRC a signé une entente avec l'organisme ADDERE Service-conseil en vue de mettre en place, pour les ICI, un programme de service d'accompagnement dans une démarche en développement durable, ce qui inclut la gestion des matières résiduelles. Ce service était toujours disponible en 2019.
	◊ Trouver des services et rendre disponible l'information pour les matières résiduelles problématiques.	Association sectorielle	MRC Municipalité			Suspendu	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	

ANNEXE 2

Bilan de la gestion des matières résiduelles 2019 (secteur résidentiel et ICI inclus dans les services municipaux)

Bilan de la gestion des matières résiduelles 2019 (secteur résidentiel et ICI inclus dans les services municipaux)

Mise à jour 30 mars 2020	Pop. perm. 2019 *	Pop. vill. 2019 **	Matières compostables																			
			Coll. 3 voies (tonne)	Résidus verts (tonne)	Composteurs domestiques				TOTAL Matières compos. (tonne)	Per capita (kg)												
					Nb bacs 2019	Nb bacs avant 2018	Nb bacs cumul (depuis 2005)	Qté cumul (tonne)		2019	2019 (bac brun seul.)	2018	2018 (bac brun seul.)	2017	2017 (bac brun seul.)	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
Austin	1 525	1 407	140,0	107,8	1	137	138	13,8	261,6	171,5	91,8	137,2	107,2	115,5	86,4	85,1	89,8	28,6	21,7	10,2	5,9	7,7
Ayer's Cliff	1 125	252	120,7	33,7		10	10	1,0	155,4	138,1	107,3	96,9	94,1	97,4	95,7	94,4	103,2	101,5	97,3	97,3	96,5	106,8
Bolton-Est	1 005	800	48,3		1	44	45	4,5	52,8	52,5	48,0	56,9	52,6	57,6	53,0	5,6	4,4	4,2	3,8	4,3	4,4	4,4
Eastman	2 012	1 130	223,7	68,2		57	57	5,7	297,6	147,9	111,2	123,9	115,2	103,9	97,9	102,7	94,2	89,6	3,2	3,4	3,5	3,3
Hatley (M)	680	319	95,3	15,6		1	1	0,1	111,0	163,2	140,1	122,3	118,1	127,8	121,3	108,2	110,6	99,9	115,8	95,0	91,4	74,5
Hatley (Canton)	2 231	179	164,8	5,6		31	31	3,1	173,5	77,8	73,9	69,2	65,6	67,7	65,4	64,1	68,2	56,3	60,7	62,2	54,8	57,1
Magog	27 205	2 407	1 991,7	2 740,5	2	647	649	64,9	4 797,0	176,3	73,2	153,7	66,2	160,8	75,5	137,5	114,7	118,1	114,1	106,1	69,0	68,7
North Hatley	666	195	84,1	8,2		28	28	2,8	95,0	142,7	126,2	113,4	100,8	118,5	111,1	99,9	103,5	88,2	94,4	78,7	69,4	78,7
Ogden	780	462	15,5	6,9	1	11	12	1,2	23,5	30,2	19,8	25,8	19,7	21,9	19,3	21,7	18,9	14,0	15,3	20,4	19,5	18,0
Orford	4 583	1 772	597,8	2,9		98	98	9,8	610,6	133,2	130,4	147,9	123,1	126,9	95,9	98,0	97,6	104,3	103,2	105,3	104,9	90,4
Potton	1 878	1 905	179,1			165	165	16,5	195,6	104,2	95,4	104,6	95,7	104,1	94,9	90,8	95,8	87,5	54,3	7,6	4,5	2,0
Saint-Benoît-du-Lac	30	0							0,0													
Sainte-Catherine-de-Hatley	2 565	668	233,4	82,1		37	37	3,7	319,3	124,5	91,0	98,4	87,8	104,8	94,3	89,9	88,4	76,3	84,5	83,5	79,2	83,6
Saint-Étienne-de-Bolton	713	359	33,4	45,1	2	230	232	23,2	101,6	142,6	46,8	70,7	13,4	55,1	0,0	36,6	36,3	34,6	35,1	34,0	33,8	31,6
Stanstead (V)	2 810	13	243,2	10,8		29	29	2,9	256,9	91,4	86,5	186,3	184,2	100,1	98,1	93,9	92,2	85,3	80,5	79,2	74,2	65,6
Stanstead (Canton)	948	928	143,7	49,4	2	20	22	2,2	195,4	206,1	151,6	142,1	126,5	105,7	94,2	83,0	83,0	67,6	72,9	67,7	63,6	65,4
Stukely-Sud	1 097	172	33,1	13,0		19	19	1,9	48,0	43,7	30,2	7,3	3,8	1,7	0,0	1,7	1,8	1,8	1,8	1,9	1,9	1,9
Total MRC 2019	51 853	12 968	4 347,8	3 189,6	9	1 564	1 573	157,3	7 694,7	148,4	83,8	134,7	82,8	130,1	79,1	110,5	98,6	96,4	89,4	83,8	62,4	60,9
Total MRC 2018	51 436	13 196	4 257,8	2 516,6	9	1 556	1 565	156,5	6 930,9	130,1												
Total MRC 2017	50 460	17 526	3 989,4	2 418,5	11	1 545	1 556	155,6	6 563,5	130,1												
Total MRC 2016	50 137	17 699	3 370,0	2 013,7	13	1 532	1 545	154,5	5 538,2	110,5												
Total MRC 2015	50 039	17 679	4 308,0	474,1	12	1 520	1 532	153,2	4 935,3	98,6												
Total MRC 2014	50 305	18 180	3 222,5	1 476,0	37	1 483	1 520	152,0	4 850,5	96,4												
Total MRC 2013	49 180	17 738	2 999,1	1 250,1	68	1 415	1 483	148,3	4 397,5	89,4												
Total MRC 2012	48 047	17 553	2 406,6	1 475,9	84	1 331	1 415	141,5	4 024,0	83,8												
Total MRC 2011	47 599	17 571	1 140,5	1 694,6	96	1 235	1 331	133,1	2 968,2	62,4												
Total MRC 2010	47 162	17 356	1 075,1	1 672,0	250	985	1 235	123,5	2 870,6	60,9												
Total MRC 2009	46 041	17 196	875,0	1 902,0	73	912	985	98,5	2 875,5	62,5												
Total MRC 2008	46 210	17 234	347,6	1 333,7	192	720	912	91,2	1 772,5	38,4												
Total MRC 2007	45 546	19 613	119,7	954,5	142	578	720	72,0	1 146,2	25,2												
Total MRC 2006	45 018	19 626		618,1	124	454	578	57,8	675,9	15,0												
Total MRC 2005	44 193			806,6	454		454	45,4	852,0	19,3												
Total MRC 2000	41 656																					

Source

* Décret des population 2019

** Sommaire des rôles d'évaluation

pour l'exercice financier 2019

(nbr de rés. vill x 2,1)

2,1 =nombre moyen de pers/ménage

selon le recensement de 2016

Bilan de la gestion des matières résiduelles 2019 (secteur résidentiel et ICI inclus dans les services municipaux)

Mise à jour 30 mars 2020	Pop. perm. 2019 *	Pop. vill. 2019 **	RDD / TIC															Textile	
			Point de dépôt (tonne)	Collecte / écocentre mobile (tonne)	Écocentre (tonne)	TIC (tonne)	TOTAL RDD / TIC (tonne)	Per capita (kg)										Total (tonne)	Per capita
								2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010		
Austin	1 525	1 407	0,4		5,3	3,2	8,9	5,8	3,9	3,8	6,0	2,3	2,9	1,6	2,4	2,5	2,1		
Ayer's Cliff	1 125	252		0,3	2,1		2,4	2,2	1,6	2,5	3,0	2,5	2,0	2,0	2,5	3,5	3,6	2,5	2,2
Bolton-Est	1 005	800		3,0	0,1		3,1	3,1	3,6	3,2	3,5	3,4	2,4	1,1	0,5	0,0	0,0		
Eastman	2 012	1 130	3,1	1,3	3,4	2,0	9,8	4,9	3,6	3,8	3,2	4,0	2,9	3,5	3,5	2,1	1,5	26,0	12,9
Hatley (M)	680	319	1,0				1,0	1,5	2,5	2,6	2,9	2,5	0,2	1,7	2,0	2,5	2,3		
Hatley (Canton)	2 231	179		0,1			0,1	0,0	0,0	0,3	0,4	0,4	1,2	1,1	0,9	0,8	1,7		
Magog	27 205	2 407			122,6	73,6	196,3	7,2	7,7	6,3	6,7	3,9	3,5	4,1	5,8	3,7	3,4	251,0	9,2
North Hatley	666	195		0,7			0,7	1,0	1,3	2,1	0,2	0,8	0,0	0,5	1,6	1,4	6,9		
Ogden	780	462					0,0	0,0	2,1	0,5	1,5	0,1	0,4	1,0	1,1	1,6	1,8		
Orford	4 583	1 772			11,0	7,6	18,6	4,0	4,2	5,0	4,5	4,8	3,5	3,3	3,2	1,3	1,1	13,6	3,0
Potton	1 878	1 905			8,3	5,1	13,4	7,1	6,9	7,1	6,4	9,3	7,5	3,9	8,2	2,9	4,3	10,6	5,7
Saint-Benoît-du-Lac	30	0																	
Sainte-Catherine-de-Hatley	2 565	668		6,0	3,7	2,2	12,0	4,7	1,3	3,6	0,8	3,2	0,1	0,6	3,0	2,2	0,5		
Saint-Étienne-de-Bolton	713	359	0,6		2,2	1,3	4,2	5,9	3,1	2,8	3,7	4,0	2,1	1,4	1,2	1,6	2,7	4,3	6,1
Stanstead (V)	2 810	13					0,0	0,0	2,5	0,1	1,2	0,0	0,9	2,0	1,9	1,4	2,0	16,5	5,9
Stanstead (Canton)	948	928		0,2	1,3	0,8	2,2	2,4	2,0	1,8	3,8	2,9	3,2	5,5	1,9	2,8	2,6		
Stukely-Sud	1 097	172	2,0		0,6	0,4	3,0	2,7	1,6	2,3	3,5	2,3	2,7	3,3	3,4	4,0	1,8		
Total MRC 2019	51 853	12 968	7,1	11,6	160,6	96,2	275,5	5,3	5,4	4,7	4,9	3,5	2,9	3,2	4,4	2,9	2,7	324,5	6,3
Total MRC 2018	51 436	13 196	10,8	16,6	131,7	118,0	277,1	5,4										315,6	6,1
Total MRC 2017	50 460	17 526	16,5	16,3	105,2	101,3	239,3	4,7										284,8	5,6
Total MRC 2016	50 137	17 699	19,6	14,1	112,3	102,2	248,2	4,9										120,2	2,4
Total MRC 2015	50 039	17 679	33,6	14,8	57,6	70,1	176,1	3,5										103,0	2,1
Total MRC 2014	50 305	18 180	15,6	9,7	85,2	37,9	148,4	2,9										220,1	4,4
Total MRC 2013	49 180	17 738	24,2	16,5	56,0	62,4	159,1	3,2										198,7	4,0
Total MRC 2012	48 047	17 553	19,0	16,6	114,6	60,8	211,0	4,4										215,6	4,5
Total MRC 2011	47 599	17 571	50,8	14,5	67,2	7,1	139,5	2,9										185,5	3,9
Total MRC 2010	47 162	17 356	54,0	17,8	52,9	4,6	129,3	2,7										100,6	2,1
Total MRC 2009	46 041	17 196	57,6	13,3	80,1	1,2	152,2	3,3										77,1	1,7
Total MRC 2008	46 210	17 234	66,7	9,2	39,3		115,3	2,5										101,5	2,2
Total MRC 2007	45 546	19 613	54,4	100,7	26,7		181,7	4,0										70,7	1,6
Total MRC 2006	45 018	19 626	41,3	31,0			72,3	1,6										15,0	0,3
Total MRC 2005	44 193		35,3	6,9			42,2	1,0											
Total MRC 2000	41 656																		

Source

* Décret des population 2019

** Sommaire des rôles d'évaluation

pour l'exercice financier 2019

(nbr de rés. vill x 2,1)

2,1 =nombre moyen de pers/ménage

selon le recensement de 2016

Bilan de la gestion des matières résiduelles 2019 (secteur résidentiel et ICI inclus dans les services municipaux)

Mise à jour 30 mars 2020	Pop. perm. 2019 *	Pop. vill. 2019 **	Encombrants, CRD, bois et autres														
			Encombrants (tonne)	CRD (tonne)	Bois (tonne)	Autres (pneu, CRD, bois, métal, gravier, encom-brant, etc.) (tonne)	TOTAL (tonne)	Per capita (kg)									
								2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
Municipalité																	
Austin	1 525	1 407	40,3	47,9	7,8	13,9	109,9	72,1	44,3	50,4	52,3	50,3	34,1	31,8	14,7	14,1	6,2
Ayer's Cliff	1 125	252	20,2	3,3	2,5	1,0	27,1	24,1	31,4	25,0	45,5	30,8	29,1	27,1	18,0	27,7	23,3
Bolton-Est	1 005	800	37,9	35,3	6,6	6,5	86,2	85,7	31,8	65,7	55,6	84,0	84,9	12,4	3,6	0,0	0,0
Eastman	2 012	1 130		30,5	15,1	11,1	56,7	28,2	12,2	19,5	18,0	9,2	5,6	3,0	9,3	12,0	0,0
Hatley (M)	680	319	19,8	2,1	2,8	7,7	32,3	47,5	100,1	71,0	94,3	43,6	91,7	34,0	14,2	17,1	12,7
Hatley (Canton)	2 231	179		1,6	5,5	4,0	11,1	5,0	11,4	11,8	17,0	19,6	15,9	19,8	6,7	5,5	6,7
Magog	27 205	2 407		1 110,7	182,4	261,0	1 554,1	57,1	72,9	78,9	70,1	69,9	101,0	93,0	82,2	116,7	94,4
North Hatley	666	195		2,4	8,5		10,9	16,4	16,5	11,1	26,0	31,6	21,3	10,7	18,3	18,2	11,6
Ogden	780	462	17,6	9,3	10,6	3,8	41,2	52,8	48,1	28,8	37,4	35,3	15,5	43,0	31,3	42,7	31,2
Orford	4 583	1 772	56,7	0,4	142,1	105,3	304,4	66,4	68,1	85,2	87,2	110,2	64,5	69,0	78,5	55,6	27,6
Potton	1 878	1 905	74,2	60,9	32,0	19,4	186,4	99,3	88,8	85,7	89,3	92,0	178,2	140,7	151,6	124,3	78,8
Saint-Benoît-du-Lac	30	0															
Sainte-Catherine-de-Hatley	2 565	668	50,1	36,4	13,4	8,3	108,3	42,2	28,0	32,5	33,9	30,5	32,6	37,0	28,8	3,0	2,8
Saint-Étienne-de-Bolton	713	359	6,8	20,2	3,3	4,7	35,0	49,1	35,0	39,5	38,1	36,8	24,3	35,4	30,8	55,3	51,1
Stanstead (V)	2 810	13	64,6	3,0	5,7		73,3	26,1	42,2	28,9	35,9	43,4	38,4	31,8	4,1	16,6	13,8
Stanstead (Canton)	948	928	27,1	14,2	8,1	28,7	78,1	82,4	58,5	63,0	106,9	54,8	48,9	59,1	11,6	6,3	9,6
Stukely-Sud	1 097	172		5,8	1,0	1,4	8,1	7,4	1,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total MRC 2019	51 853	12 968	415,1	1 383,8	447,3	476,8	2 723,0	52,5	58,6	62,9	61,1	61,2	76,5	68,8	60,0	75,7	58,7
Total MRC 2018	51 436	13 196	356,9	1 431,4	192,9	1 032,1	3 013,4	58,6									
Total MRC 2017	50 460	17 526	524,9	1 205,1	353,6	1 092,8	3 176,3	62,9									
Total MRC 2016	50 137	17 699	529,5	1 256,9	254,5	1 021,6	3 062,4	61,1									
Total MRC 2015	50 039	17 679	396,5	1 409,3	884,1	373,6	3 063,4	61,2									
Total MRC 2014	50 305	18 180	420,3	1 669,3	1 167,8	588,9	3 846,3	76,5									
Total MRC 2013	49 180	17 738	367,8	2 190,9		822,9	3 381,7	68,8									
Total MRC 2012	48 047	17 553	290,4	2 010,3		582,4	2 883,2	60,0									
Total MRC 2011	47 599	17 571	81,0	2 810,3		710,5	3 601,8	75,7									
Total MRC 2010	47 162	17 356		1 860,0		910,2	2 770,2	58,7									
Total MRC 2009	46 041	17 196		1 106,3		763,3	1 869,6	40,6									
Total MRC 2008	46 210	17 234		1 058,5		1 534,2	2 592,7	56,1									
Total MRC 2007	45 546	19 613		321,4		1 576,7	1 898,1	41,7									
Total MRC 2006	45 018	19 626				129,9	129,9	2,9									
Total MRC 2005	44 193																
Total MRC 2000	41 656																

Source

* Décret des population 2019

** Sommaire des rôles d'évaluation

pour l'exercice financier 2019

(nbr de rés. vill x 2,1)

2,1 =nombre moyen de pers/ménage

selon le recensement de 2016

Bilan de la gestion des matières résiduelles 2019 (secteur résidentiel et ICI inclus dans les services municipaux)

Mise à jour 30 mars 2020	Pop. perm. 2019 *	Pop. vill. 2019 **	Matières gérées par les municipalités												Matières valorisées										Taux de diversion (%)										
			TOTAL (tonne)	Per capita (kg)											TOTAL (tonne)	Per capita (kg)										Total des matières valorisées / total des matières gérées									
				2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2019		2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	
Austin	1 525	1 407	1 086,1	712,2	640,8	583,1	603,1	566,5	576,7	496,5	627,9	590,3	579,7	718,9	471,4	425,9	416,6	384,5	367,4	269,1	243,0	319,4	266,4	226,1	66,2	66,5	71,4	63,8	64,8	46,7	48,9	50,9	45,1	39,0	
Ayer's Cliff	1 125	252	615,5	547,1	507,2	585,6	564,9	562,5	570,1	579,2	603,4	631,1	646,0	395,5	351,6	309,7	334,2	322,3	335,0	339,3	350,5	361,8	351,4	388,4	64,3	61,1	57,1	57,1	59,6	59,5	60,5	60,0	55,7	60,1	
Bolton-Est	1 005	800	488,1	485,7	405,7	404,2	406,9	450,5	451,6	371,5	508,7	578,6	739,3	288,3	286,9	233,8	251,7	197,9	231,2	230,8	139,7	174,0	146,8	153,2	59,1	57,6	62,3	48,6	51,3	51,1	37,6	34,2	25,4	20,7	
Eastman	2 012	1 130	1 208,4	600,6	489,7	510,0	520,7	483,2	462,9	507,4	601,1	775,2	795,5	741,5	368,5	283,9	301,4	290,8	264,3	254,5	181,3	212,9	203,0	144,5	61,4	58,0	59,1	55,9	54,7	55,0	35,7	35,4	26,2	18,2	
Hatley (M)	680	319	378,5	556,6	694,0	623,7	612,3	575,2	654,8	723,2	578,5	600,4	528,1	229,9	338,0	501,6	429,4	420,9	385,6	428,3	485,7	369,5	355,0	259,4	60,7	72,3	68,8	68,7	67,0	65,4	67,2	63,9	59,1	49,1	
Hatley (Canton)	2 231	179	846,9	379,6	374,7	365,2	353,7	388,4	419,6	395,2	441,3	423,7	437,1	475,7	213,2	202,2	194,8	188,5	212,6	230,0	228,7	227,2	210,5	213,0	56,2	54,0	53,4	53,3	54,7	54,8	57,9	51,5	49,7	48,7	
Magog	27 205	2 407	16 664,9	612,6	609,2	622,2	561,7	534,4	565,6	581,5	574,2	662,3	607,9	9 966,5	366,3	356,6	371,9	329,0	300,4	340,4	343,1	321,0	337,4	289,5	59,8	58,5	59,8	58,6	56,2	60,2	59,0	55,9	50,9	47,6	
North Hatley	666	195	462,8	694,9	579,1	593,5	578,0	627,9	578,6	582,0	499,3	513,4	485,1	239,1	359,0	315,1	305,7	295,2	288,9	282,2	238,5	236,4	245,2	241,3	51,7	54,4	51,5	51,1	46,0	48,8	41,0	47,4	47,7	49,7	
Ogden	780	462	340,8	436,9	453,8	443,9	428,7	436,4	395,1	451,6	462,2	488,7	410,7	150,1	192,4	194,3	180,2	183,2	179,6	156,4	184,4	184,2	198,7	162,4	44,0	42,8	40,6	42,7	41,2	39,6	40,8	39,9	40,7	39,5	
Orford	4 583	1 772	3 073,2	670,6	659,2	707,4	744,5	832,6	820,8	791,1	828,1	826,1	842,7	1 750,0	381,9	403,4	410,1	388,1	421,9	383,1	392,1	407,8	374,7	337,4	56,9	61,2	58,0	52,1	50,7	46,7	49,6	49,2	45,4	40,0	
Potton	1 878	1 905	1 333,6	710,1	668,2	688,6	605,4	613,7	695,5	651,1	695,4	709,5	621,1	773,1	411,7	426,7	426,6	372,7	398,3	485,3	378,6	334,0	275,8	210,7	58,0	63,9	62,0	61,6	64,9	69,8	58,1	48,0	38,9	33,9	
Saint-Benoît-du-Lac	30	0	63,9											39,1											61,2	86,4	80,7	80,7	83,9	79,8	80,1	65,0	61,7	57,8	
Sainte-Catherine-de-Hatley	2 565	668	1 166,8	454,9	400,7	416,1	405,7	396,3	390,9	392,8	385,9	391,9	415,3	717,1	279,6	237,2	259,3	247,3	246,1	231,2	245,3	238,8	207,2	215,2	61,5	59,2	62,3	60,9	62,1	59,1	62,5	61,9	52,9	51,8	
Saint-Étienne-de-Bolton	713	359	293,8	412,1	347,0	356,0	352,2	416,4	374,9	397,7	383,2	494,3	587,0	203,1	284,8	198,1	197,1	172,4	194,0	179,2	167,5	177,6	247,7	192,5	69,1	57,1	55,4	49,0	46,6	47,8	42,1	46,3	50,1	32,8	
Stanstead (V)	2 810	13	1 354,6	482,1	587,4	478,8	499,4	493,8	473,5	502,4	452,7	500,6	543,5	629,9	224,2	344,6	252,9	245,2	256,2	242,6	249,1	213,0	227,7	230,2	46,5	58,7	52,8	49,1	51,9	51,2	49,6	47,1	45,5	42,4	
Stanstead (Canton)	948	928	765,0	807,0	656,0	676,1	689,0	649,6	636,3	636,3	620,9	711,6	771,8	485,1	511,7	376,7	361,7	389,2	343,9	310,7	316,1	269,9	230,0	240,0	63,4	57,4	53,5	56,5	52,9	48,8	49,7	43,5	32,3	31,1	
Stukely-Sud	1 097	172	433,6	395,2	383,1	399,4	384,3	404,3	359,0	376,0	437,6	461,0	408,1	164,7	150,2	93,2	106,1	115,1	111,7	117,2	117,0	135,3	161,3	127,4	38,0	24,3	26,6	29,9	27,6	32,7	31,1	30,9	35,0	31,2	
Total MRC 2019	51 853	12 968	30 576,5	589,7	575,8	582,5	550,7	542,4	558,7	563,4	569,8	630,2	604,4	17 967,6	346,5	338,2	342,4	312,3	300,2	317,0	311,0	299,3	299,7	263,5	58,8	58,7	58,8	56,7	55,3	56,7	55,2	52,5	47,6	43,6	
Total MRC 2018	51 436	13 196	29 615,0	575,8										17 394,1	338,2										58,7										
Total MRC 2017	50 460	17 526	29 393,4	582,5										17 279,9	342,4										58,8										
Total MRC 2016	50 137	17 699	27 612,9	550,7										15 659,8	312,3										56,7										
Total MRC 2015	50 039	17 679	27 141,9	542,4										15 020,9	300,2										55,3										
Total MRC 2014	50 305	18 180	28 105,1	558,7										15 945,6	317,0										56,7										
Total MRC 2013	49 180	17 738	27 708,2	563,4										15 295,5	311,0										55,2										
Total MRC 2012	48 047	17 553	27 378,7	569,8										14 382,9	299,3										52,5										
Total MRC 2011	47 599	17 571	29 996,5	630,2										14 266,0	299,7										47,6										
Total MRC 2010	47 162	17 356	28 505,0	604,4										12 425,6	263,5										43,6										
Total MRC 2009	46 041	17 196	26 774,3	581,5										11 115,6	241,4										41,5										
Total MRC 2008	46 210	17 234	27 107,3	586,6										10 770,0	233,1										39,7										
Total MRC 2007	45 546	19 613	25 443,0	558,6										8 841,6	194,1										34,8										
Total MRC 2006	45 018	19 626	23 495,0	521,9										5 983,9	132,9										25,5										
Total MRC 2005	44 193		20 605,0	466,3										5 192,4	117,5										25,2										
Total MRC 2000	41 656		17 037,0	409,0										1 378,0	33,1										8,1										

Source

* Décret des population 2019

** Sommaire des rôles d'évaluation

pour l'exercice financier 2019

(nbr de rés. vill x 2,1)

2,1 =nombre moyen de pers/ménage

selon le recensement de 2016